









Convention de partenariat de l'Estuaire de l'Adour (2017 - 2025)

- ► Outil d'aide à la décision politique sur les enjeux du territoire
- ► Présidence : M. Bergé



Plénière du S3PI - 29/11/2024

Contact: marie.zion-ext@nouvelle-aquitaine.fr

nouvelle-aquitaine.fr

1 Contenu de la convention

AXE 1

Favoriser l'émergence des **énergies** renouvelables marines

Projets houlomoteurs

- ➤ Zone Pyrénées Atlantiques (2019 ?)
- ► Projet zone Landes (2024 ?)

Faisabilité
d'outils de
lutte contre
les
déchets
flottants

Création d'habitats de juvéniles de poissons Réhabilitation écologique d'un estran vaseux

espèces
envahissantes
terrestres

Etude des
rejets
des
exutoires

AXE 2

Améliorer les connaissances du milieu estuarien et mener des actions concrètes

1 Focus sur...

AXE 1

Favoriser l'émergence des **énergies** renouvelables marines

Projets houlomoteurs

- ➤ Zone Pyrénées Atlantiques (2019 ?)
- ► Projet zone Landes (2024 ?)

Faisabilité
d'outils de
lutte contre
les
déchets
flottants

Création d'habitats de juvéniles de poissons Réhabilitation écologique d'un estran vaseux

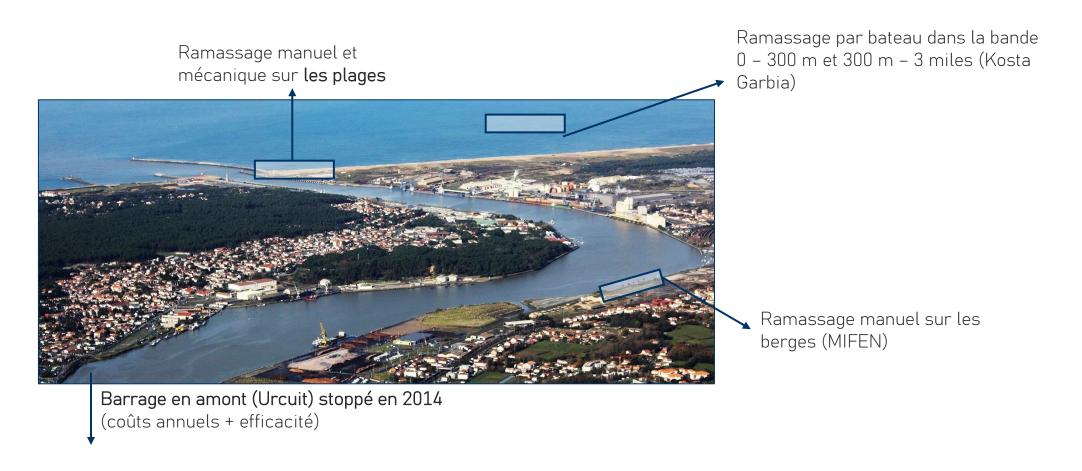
Lutte contre les espèces envahissantes terrestres

Etude des
rejets
des
exutoires

AXE 2

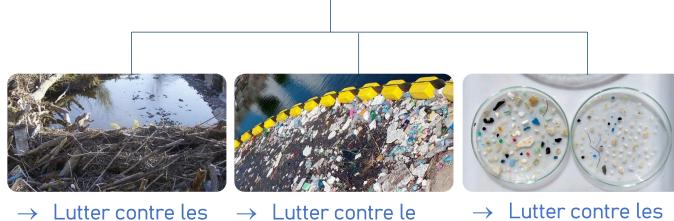
Améliorer les connaissances du milieu estuarien et mener des actions concrètes

Dutils actuels de lutte contre les déchets :



→ Problème : comment lutter contre les déchets flottants en provenance des communes amont ?

- 1 Marché (2022) : recensement des outils de lutte
 - ► Recenser les outils de lutte : bibliographie 133
 - Les adapter au Port de Bayonne
 - Les adapter aux stratégies demandées



→ Lutter contre les embâcles

→ Lutter contre le plastique et la petite matière

→ Lutter contre les microplastiques

26

- 1 Marché (2022) : recensement des outils de lutte
 - ► Recenser les outils de lutte : bibliographie 133
 - Les adapter au Port de Bayonne
 - Les adapter aux stratégies demandées



2

- ► Réaliser **les fiches synthétiques** des outils
- ► Produire des scénarios complets
- Présentation aux élus



→ Lutter contre les embâcles



→ Lutter contre le plastique et la petite matière



26

→ Lutter contre les microplastiques

- 1 Marché (2022) : recensement des outils de lutte
 - ► Recenser les outils de lutte : bibliographie 133
 - Les adapter au Port de Bayonne
 - Les adapter aux stratégies demandées



- 2
- ► Réaliser **les fiches synthétiques** des outils
- Produire des scénarios complets
- Présentation aux élus



→ Lutter contre les embâcles



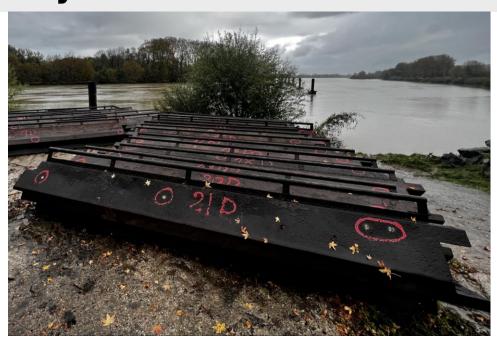
→ Lutter contre le plastique et la petite matière



26

→ Lutter contre les microplastiques

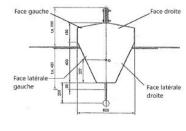
- Marché (2023–2024) : diagnostic structurel du barrage d'Urcuit
 - → Corrosion max de 22%



Flotteur n°

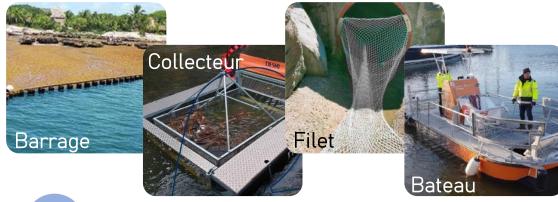
Mesures US

Zone concernée	M1 (mm)	M2 (mm)	M3 (mm)	Mmoyen (mm)	Epaisseur nominale (mm)	Perte d'épaisseur (mm)		
Face gauche	4.0	3.6	3.6	3.7	5.0	-1.3	-1.1	-22%
Face droite	4.1	4.1	4.1	4.1		-0.9		
Face latérale gauche	3.8	3.8	4.0	3.9		-1.1		
Face latérale droite	3.6	3.9	4.0	3.8		-1.2		





- 1 Marché (2022) : recensement des outils de lutte
 - ► Recenser les outils de lutte : bibliographie 133
 - Les adapter au Port de Bayonne
 - Les adapter aux stratégies demandées



- 2
- ► Réaliser **les fiches synthétiques** des outils
- ► Produire des scénarios complets
- ► Présentation aux élus

- - → Lutter contre les embâcles



 Lutter contre le plastique et la petite matière



26

→ Lutter contre les microplastiques

- Marché (2023–2024) : diagnostic structurel du barrage d'Urcuit
 - → Corrosion max de 22%

A venir:

- Marché : Zones d'accumulation des déchets dans la zone portuaire aval (2024-2025)
- Marché : Estimation du coût de remise en état du barrage (amont) au regard de son état structurel (2025)
- COPIL de restitution des études amont et aval pour la définition d'une stratégie de lutte

Projet 1 (2021 - 2024) : Création d'habitats de juvéniles de poissons au sein des ouvrages portuaires

Projet 2 (2021 - 2028) : Réhabilitation d'un estran vaseux au Lazaret de qualité moyenne

- Le Port de Bayonne s'est fortement anthropisé ces dernières décennies :
 - > Artificialisation du site par les ouvrages
 - > Discontinuité de la trame verte et bleue
 - > Evolution de la qualité de l'eau et du milieu

- > Appauvrissement du milieu terrestre et maritime
- > Destruction des habitats des espèces (terrestre et maritime)



Site 2 – Lisière de la forêt et estran vaseux du Lazaret

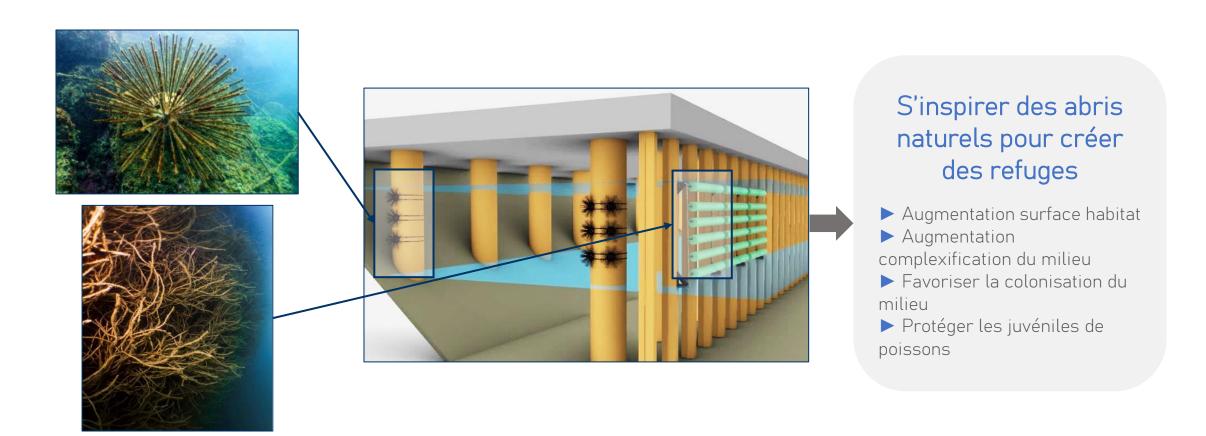
Ouvrages concernés : perré maçonné et enrochements

Site 1 – Quai St Bernard

Ouvrages concernés : palplanches du quai et pieux

Site 1 – Quai Saint Bernard : Aménagements connexes sur un quai – mise en eau octobre 2024

▶ Utilisation des pieux et des pas du quai palplanches pour habiller les ouvrages existants



Site 2 – Mise en place d'aménagements connexes

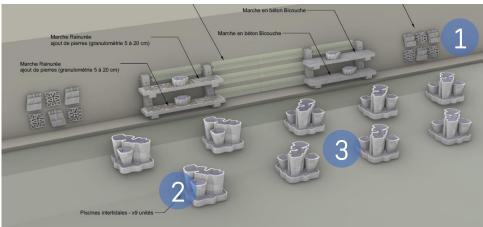
- ► Utilisation du **perré maçonné et des enrochements** pour habiller les ouvrages existants **2024** (terminé)
- ➤ Suivi environnemental sur 5 ans (2024 2029)



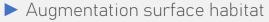






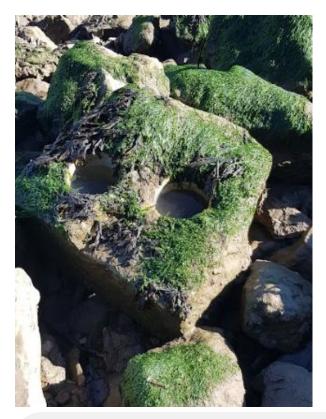






- ► Augmentation complexification du milieu
- Favoriser la colonisation du milieu
- ► Protéger les juvéniles de poissons











1^{er} suivi environnemental : octobre 2024

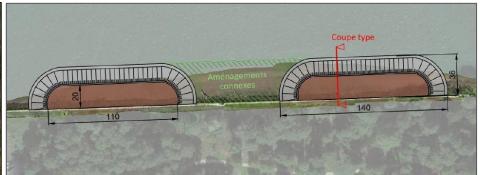
- ► Augmentation de la ressource alimentaire
- Augmentation densité et diversité de population
- Présence de bancs de poissons de juvéniles dans les modules (effet de protection et d'alimentation

Site 2 – Réhabilitation d'un estran vaseux (mesure compensatoire)

- ► Création complète de deux « rives vivantes » 2025 et 2028
- ➤ Suivi environnemental sur 10 ans







Constat de base

- Estran vaseux classé de qualité « moyen »
- Estran découvert uniquement par coefficients > 100

Objectif : création de 2 « rives vivantes »

- Réhabiliter 1 Ha de surface d'estran
- > Reprise végétale naturelle sur 1 rive (2025) → Suivi de l'aménagement sur 3 ans
- Si la reprise de la biodiversité végétale est une réussite : 2^{ème} rive (2028) pour atteindre la surface réhabilitée
- Augmentation de la surface des abris/reposoirs pour avifaune et faune terrestre
- Suivi de l'amélioration de l'état écologique du milieu de « moyen » vers « bon »

Sujet 3 : lutte contre les espèces envahissantes

Cartographie et moyens de lutte contre les espèces envahissantes terrestres (EEE) – 2022 et suivi annuel

- Les EEE sont omniprésentes et envahissent le foncier du Port, en diminuant la diversité du milieu. Le marché devait :
 - > Cartographier tous les pieds et foyers d'espèces
 - > Proposer des fiches d'action de lutte

- > Intégrer l'aspect financier, technique et réglementaire à ces actions
- > Intégrer ces actions à la politique des déchets de la collectivité



→ Plus de 20 espèces recensées sur le périmètre du port de Bayonne (20aines d'hectares)



→ Fiches de synthèses transmises en interne pour mener des actions chaque année (suivi annuel en régie)

Sujet 4 : les rejets des exutoires dans le Port

Projet (depuis 2018) : L'étude des rejets des exutoires du Port de Bayonne

► Marché de caractérisation de 14 rejets d'exutoires du port de Bayonne (FONDASOL - 2025)



Qualité de l'eau

Campagnes sur une 40^{aine} d'exutoires chaque année (indicateur NH₄⁺, ammoniac depuis 2019)

Si **résultat suspect** (concentration élevée, odeur et aspect inhabituels etc.)

Prélèvement par laboratoire agréé

Mesures de polluants DCE

Interprétation p/r à la réglementation française (peu de seuils connus)

Suspicion pollution

Domanialité

Identification des propriétaires

Régularisation des exutoires

Mise en place d'Autorisations d'Occupation Temporaires

Chaque propriétaire est responsable de son exutoire

Merci de votre attention









